

Pourquoi un Kit Hiver

Selon la définition de la NF PAC et du DTP 10 de la FFP, une PAC piscine permet d'élever et de maintenir la température de l'eau de votre piscine de début mai à fin septembre, si votre bassin possède une protection thermique.

Dans ces conditions il n'est pas nécessaire d'utiliser un kit hiver.

En revanche, si vous souhaitez prolonger cette période, il convient, selon vos objectifs de température et de la période de baignade, d'une part, avoir la protection thermique adéquate (abri chauffé et déshumidifié, une piscine d'intérieur, ...) et d'autre part, avoir le système de chauffage correspondant à votre besoin. Il convient donc de faire réaliser un bilan thermique personnalisé précis par un professionnel.

Quoiqu'il en soit, nous recommandons vivement pour votre PAC le kit hiver.

Le kit hiver a pour but de faciliter le dégivrage de la PAC.

En effet, lorsque les températures extérieures sont proches de 0°C, les PAC font de nombreux cycles de dégivrage. Compte tenu de l'humidité ambiante, ces cycles ne suffisent pas à dégivrer entièrement la PAC, qui petit à petit prend en glace.

Les conséquences sont que les condensats ne s'évacuent plus, que la glace bloque l'hélice du ventilateur et que le compresseur force.

Non seulement la PAC ne donnera plus entière satisfaction mais vous augmenterez les risques de panne qui seront hors garantie.

Pour préserver votre PAC, il est donc obligatoire d'installer un kit hiver.

Ce kit est principalement composé d'un cordon chauffant et d'une résistance carter qui entoure le compresseur et longe l'évaporateur permettant un meilleur échange des fluides et évitant la formation de givre ou de glace dans la PAC et favorisant principalement l'évacuation d'eau de condensation créée par les différents échanges sous basses températures.

Ce n'est pas une raison pour ne pas entretenir correctement votre PAC.

Par ailleurs, malgré les modifications apportées à la machine le client doit veiller à ce qu'il n'y ait pas d'accumulation d'impureté ou de glace dans le fond du châssis, qui pourrait diminuer l'efficacité de la machine et dans un cas extrême provoquer des pannes irréversibles pour votre PAC.

Si de la glace s'accumule, **il appartient à l'utilisateur** d'éliminer cette accumulation de glace en versant de l'eau chaude sur la batterie de l'évaporateur.

Il est impératif de vérifier que l'eau circule en permanence lorsque les températures sont négatives. Car après quelques heures, l'eau stagnante peut prendre en glace et casser le circuit d'eau de votre installation ou de votre PAC. La casse ne sera alors pas prise sous garantie.